

Le comité de vie de la Maison des associations de Dijon



Elodie FIEVET, directrice de la MDA et Valérie Girard, chargée de l'animation et de la communication

Le rôle de la MDA

Au sein de la Direction Proximité et Citoyenneté, deux services bien distincts en font partie : le service vie associative et le service démocratie locale, avec chacun un élu responsable.

La Ville de Dijon dispose d'une maison des associations municipale, rattachée au service Vie Associative. En effet, elle est le lieu mutualisé des ressources et des synergies de la vie associative dijonnaise. Elle permet au public, aux porteurs de projets et aux associations déclarées, de trouver une première réponse. Près de 200 d'entre elles y organisent leur travail administratif, leurs rendez-vous, leurs permanences.

En plus d'un soutien logistique, la MDA est un lieu ressource pour l'aide et le soutien au milieu associatif. Avec son Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative (CRDVA), la MDA renseigne, oriente et conseille les structures déclarées et les porteurs de projets. Elle fait le lien avec les autres institutions et organismes.

Les actions travaillées en relation avec les associations

Contrairement à d'autres villes, Dijon n'a pas mis en place une charte d'engagement entre elle et le monde associatif, ni de conseil local de la vie associative, ce qui n'empêche pas d'avoir mis en place des relations avec les associations par d'autres leviers : des événements comme le Grand Déj' - forum des associations de Dijon, des assises de la vie Associative, ou encore la mise en place d'une instance comme le Comité de vie de la MDA.

> Le Grand Déj - forum des associations

La ville de Dijon organise depuis 2001 le « **Grand Déj** », une manifestation qui a pour objectif de valoriser le rôle citoyen, social ou culturel des associations bourguignonnes en leur permettant de se regrouper sur une journée, en septembre, afin de présenter leurs activités, projets et productions au public ainsi qu'aux partenaires engagés ou potentiels. Environ 250 associations sont présentes pour 7 000 à 9 000 visiteurs chaque année.

C'est un forum des associations, organisé et soutenu par la ville de Dijon, qui est fait pour les associations mais aussi porté par elles. Le lancement de cet événement a eu lieu avec la mise en place d'un comité d'animation où les associations qui le souhaitent peuvent aussi prendre part à l'organisation. L'invitation a été faite aux associations qui venaient en tant que consommateurs afin qu'elles y participent et aident à améliorer l'évènement.



> Les assises de la vie associative

Dans le prolongement de ce rassemblement des associations, la ville a déployé des assises annuelles des associations pour les inviter, chaque année, à définir leurs besoins et à débattre des projets. La première édition de l'évènement dijonnais s'est tenue en juin 2015. Il s'agit d'un grand temps d'échange où sont invitées toutes les associations. Il peut prendre différentes formes d'une année sur l'autre :

- quelquefois sur une journée entière, sont proposés des thèmes de travail avec des ateliers le matin et des restitutions en plénière l'après-midi.
- d'autres fois, sur une demi-journée ou en soirée.

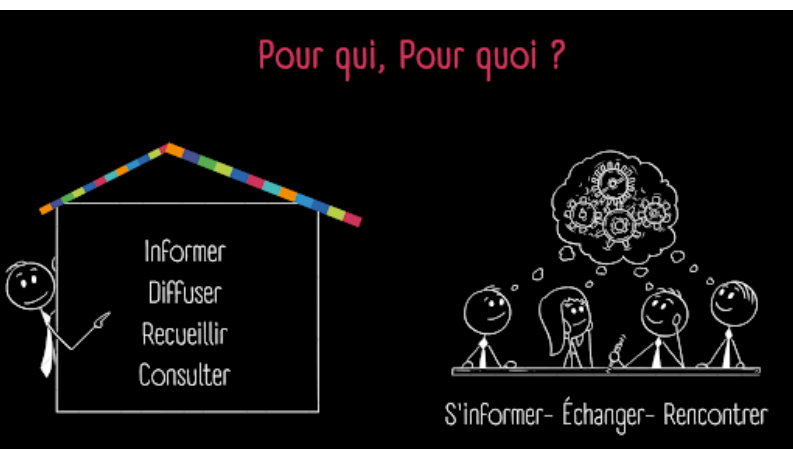
Ces assises sont des rencontres à thème avec la participation des élus, sous un format interactif. Elles contribuent à l'enrichissement des réflexions sur la vie associative, par la proposition de nouveaux projets.

> Le comité de vie de la Maison des associations



Le comité de vie de la MDA est une assemblée de personnes choisies (l'évènement n'est pas ouvert au public, uniquement sur invitations) pour échanger. C'est également un moment pour informer un collectif autour de questions communes qui les concernent tous. C'est aussi une bonne occasion de rassembler différents acteurs, que ce soit des associations, mais aussi des élus, des intermédiaires, des personnes qui travaillent autour de la vie associative locale, pour avancer, se questionner, convoquer une assemblée sur différents sujets.

Les ordres du jour sont établis en amont, et répondent à des sujets du moment qui sont en lien avec le bâtiment et son utilisation, mais aussi en lien avec l'actualité associative locale, et l'actualité associative d'une façon plus générale.



POUR QUI ?

Pour les agents de la Maison des associations et les services de la vie associative, pour les élus qui sont présents, pour toutes les associations hébergées à la MDA.

POUR QUOI ?

L'objectif est double, d'un côté, pour la Ville et pour la MDA, il s'agit d'informer, diffuser, recueillir, consulter.

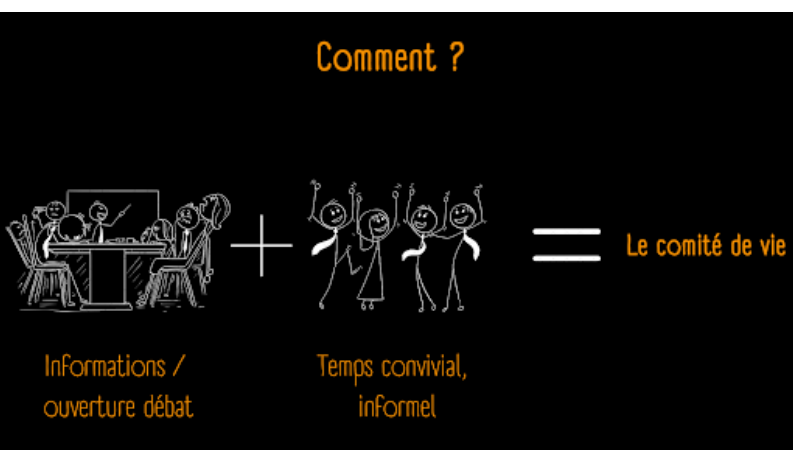
Informer sur tous les dispositifs liés à la vie associative, on est là sur quelque chose de plutôt descendant, avec des informations sur les actualités, l'agenda, les campagnes de subventions, les événements, les semaines à thème ...

Diffuser des informations sur le fonctionnement de la Maison (changement d'horaires, règlement et utilisation des locaux, etc, tous les points importants de fonctionnement).

Recueillir les besoins des associations en amont, avec l'installation d'une boîte à idées, permettant aux associations de suggérer, de faire des propositions de sujets, des questions.

Consulter les associations sur des projets d'amélioration, ou même par exemple pour la rénovation des locaux, cerner leurs besoins, leur permettre de faire part de leurs idées ...

Pour les associations participantes, il s'agit de **s'informer**, **d'échanger**, de **se rencontrer**.



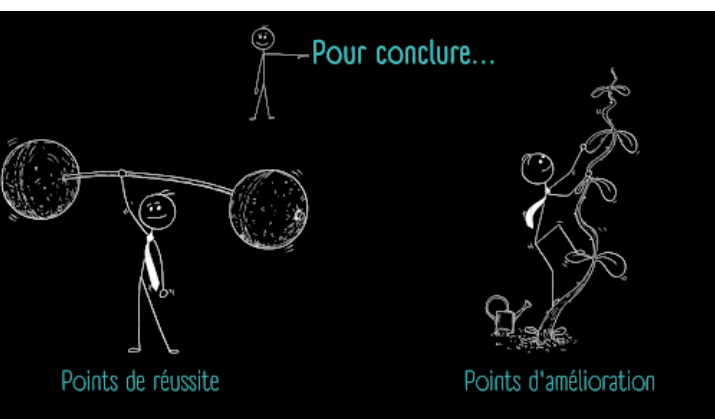
COMMENT ? information / ouverture de débat / temps convivial informel

La maison des associations envoie une invitation aux associations en plus des affichages dans ces locaux et dans chaque bureau, sur chaque porte : l'idée est de toucher un maximum d'associations.

Le comité est organisé de manière descendante. En effet, les associations sont informées de nouveaux événements.

Dans le cadre d'un projet de rénovation et extension de la maison des associations, une réflexion globale sur l'avenir de cet équipement a donc été engagé. Cela a permis de recueillir différentes options et besoins à proposer au Maire lors d'un comité de vie en mars 2022, mais aussi de présenter aux associations le scénario envisagé grâce aux différents retours.

Le comité est organisé de sorte à ce qu'il y ait une ouverture des débats où les associations sont écoutées. Toutefois les comités proposent un temps convivial où les associations se retrouvent, discutent entre elles avec les élus et les techniciens.



Les réussites

Le Comité est honoré à chaque rencontre par la présence d'un élu dans un contexte non formalisé.

Il y a une participation orale très importante. En effet les participants n'hésitent pas à prendre la parole.

Ce dispositif met en avant le rôle des MDA qui travaillent avec et pour les associations.

Cependant, il faut souligner que c'est assez souvent les mêmes associations (une trentaine) qui se présentent au Comité. Aussi, malgré la communication, il est difficile de voir de nouvelles associations.

Points d'amélioration

> Une mobilisation difficile

Comme dans la plupart des villes, l'organisation de la vie associative à Dijon se frotte à des difficultés. La Ville essaie tant bien que mal d'ouvrir à la participation, comme associer les associations à la politique de la Ville. Cependant, les mobiliser reste difficile, cela peut s'expliquer par le fait qu'elles ont déjà leurs propres activités à mener, souvent de manière bénévole. Ainsi, cette demande en plus, ou à côté, même s'il s'agit de construire quelque chose dans leur intérêt, n'est pas toujours prioritaire.